



BOMBERS BOWLING CLUB

TOURNOI 2-1 HANDICAP

10 et 11 avril 2027 au Bowling du Trèfle de Dorlisheim

Règlement :

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 40 premières doublettes inscrites.

L'inscription de l'équipe ne sera effective qu'après réception du montant de l'engagement parvenu Mme HELLER Betty (06.88.53.32.14).

Pour une meilleure organisation du tournoi, il est demandé l'envoi du chèque de confirmation d'engagement dans les délais les plus brefs.

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q. et en règle avec celle-ci, à la date de la compétition.

Pendant la durée de la compétition, le règlement sportif fédéral en vigueur sera appliqué.

Le port du maillot ou de la chemise du Club est obligatoire.

Toute contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le directeur de compétition Mr Meyer Arnaud.

Handicap :

Le handicap pris en compte est celui paru au dernier listing de référence du 15 mars 2027.

Le handicap équipe est égal à la somme des handicaps des deux joueurs.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing de référence :

Pour un licencié(e) de nationalité française en 1^{ère} année : voir Index « P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25

Pour les autres licenciés(es) : voir Index "non P" du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2025-26

Pour les licencié(e)s en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue

Déroulement :

Phase doublette :

Chaque doublette effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série.

Un classement doublette sera fait à l'issue des 2 phases (équipe et individuelle).

En cas d'égalité, l'article 22 du règlement sportif sera appliqué.

Horaires phase doublette :

Samedi 10 avril 2027

1^{er} tour : 9h00 à 13h00

2^{ème} tour : 14h00 à 18h00

Phase individuelle :

Chaque licencié(e) effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite.

Un classement sera établi à l'issue de cette phase.

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

La poule A regroupera les meilleurs joueurs de la doublette avec handicap, la poule B regroupera les autres joueurs.

Horaires phase individuelle :

Dimanche 11 avril 2027

Poule B : 8h30 à 12h00

Poule A : 13h00 à 16h30

Annulation du tournoi :

L'organisateur du tournoi se réserve le droit d'annuler le tournoi si les inscriptions n'atteignent pas le nombre minimum de 40 doublettes à la date limite des inscriptions fixée au 02 avril 2027.

Engagement :

L'engagement est fixé à 182,00 € par équipe.

Le chèque libellé à l'ordre du BOMBERS Bowling Club devra être adressé, au plus tard le 01 avril 2027 à l'adresse suivante :

**HELLER Betty
BOMBERS Bowling Club
22, rue Principale
67120 ALTORF**

Adresse mail : bettyheller@wanadoo.fr et bombersbowlingclub1@gmail.com

Bilan financier :

Recettes

Engagement équipes 40 x 182,00 € = 7280,00 €

Dépenses

Arbitrage = 90,00 €

1280 parties x 3,80 € = 4864,00 €

Récompenses = 1920,00 €

Inscription au calendrier = 196,00 €

Frais d'organisation = 210,00 €

TOTAL 7280,00 € TOTAL 7280,00 €

Récompenses :

Doublettes

1er : 300 €

2ème : 250 €

3ème : 230 €

4ème : 210 €

5ème : 190 €

6ème : 170 €

7ème : 150 €

TOTAL : 1500 €

Individuels A

1er : 90 €

2ème : 70 €

3ème : 50 €

TOTAL : 210 €

Individuels B

1er : 90 €

2ème : 70 €

3ème : 50 €

TOTAL : 210 € = 1920,00 €

Remise des Prix 17h00 suivi d'un pot de l'amitié



Siège du Club : BOMBERS BOWLING CLUB Chez MARTIN Olivier 13 rue de Thann 67100 Strasbourg
Inscrit au registre des associations du tribunal judiciaire de Strasbourg N°AMALIA A2026STR000111
INSEE : SIREN 1004945845 APE : 93.12Z